

Confinement des installations de production de froid ou de climatisation : recherche et prévention des fuites, impacts des fluides alternatifs

APPLIQUER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONFINEMENT



1 jour - 7 heures

Public

- Responsables ou techniciens de maintenance, exploitants.

Prérequis

- Avoir les connaissances techniques de base des systèmes de production de froid ou de climatisation.

Moyens pédagogiques

- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début de formation.
- Exposés théoriques.
- Etudes de cas.
- Expériences et travaux dirigés.
- Evaluation des acquis de la formation par QCM.

Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site www.cemafroid-formation.com
- Intra : nous contacter

Objectifs

- » Connaître les principaux attendus réglementaires en matière de confinement des systèmes frigorifiques.
- » Connaître les principales causes de fuite d'un circuit frigorifique en production de froid ou en climatisation.
- » Connaître les principales conséquences des fuites notamment celles de fluides alternatifs.
- » Connaître les principales techniques et les matériels de recherche de fuites, y compris pour les fluides alternatifs.

Programme

- » L'environnement réglementaire lié au confinement des installations de production de froid ou de climatisation et ses enjeux.
- » Revue des principales causes de fuites sur les systèmes frigorifiques.
- » Revue des principales techniques de détection de fuites (méthodes directes et indirectes).
- » Les particularités de la recherche de fuite sur des installations utilisant des fluides de type A2L, A3 ou B.
- » Revue des bonnes pratiques par typologie de système.

Acquis de la formation

- » Être capable d'évaluer la conformité réglementaire des contrôles d'étanchéité d'un système frigorifique.
- » Être capable d'identifier les principales sources de fuites d'un système frigorifique et d'apporter les actions urgentes qui en découlent, en toute sécurité.
- » Être capable de mettre en place un plan de contrôle d'étanchéité sur mesure, respectant les exigences réglementaires en matière de confinement du système frigorifique.
- » Être capable de planifier l'adaptation du système frigorifique aux prochaines évolutions réglementaires en matière de réduction de gaz à effet de serre.

Document délivré à l'issue de la formation

- » Attestation de formation.